

# Mots. Les langages du politique

68 (2002)

Les métaphores spatiales en politique

---

Roselyne Koren

## **Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Nathan Université, 2000, 247 p.**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Roselyne Koren, « Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Nathan Université, 2000, 247 p. », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 68 | 2002, mis en ligne le 30 avril 2008. URL : <http://mots.revues.org/7263>  
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : ENS Éditions  
<http://mots.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://mots.revues.org/7263>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© ENS Éditions

## Comptes rendus

Ruth AMOSSY, *L'argumentation dans le discours*, Nathan Université, 2000, 247 p.

L'argumentation est un objet de recherche dont le statut ne va pas de soi dans les sciences sociales et les sciences du langage. Oswald Ducrot et Jean-Paul Anscombe lui ont donné des lettres de noblesse en la plaçant au centre de la théorie de l'argumentation dans la langue, mais la place de « l'analyse argumentative » dans le discours était encore à occuper. *L'argumentation dans le discours* contribue à pallier ce manque. La conception et la définition de l'argumentation qui sous-tendent l'ensemble de l'ouvrage sont liées à la rhétorique d'Aristote et à la nouvelle rhétorique de Chaïm Perelman par des liens essentiels, mais non pas exclusifs : l'auteur réfère également à Christian Plantin, Jean-Blaise Grize, O. Ducrot et J.-C. Anscombe, etc. (voir l'introduction, p. 1-23) ; les travaux de référence, en matière d'analyse du discours, sont essentiellement ceux de Dominique Maingueneau.

L'analyse argumentative a pour principe de base une « approche langagière », « communicationnelle », « dialogique », « interactionnelle », « générique », « stylistique » et « textuelle ». Les réponses à la question « Quels objets pour l'analyse argumentative ? » sont étroitement liées aux décisions théoriques suivantes : « À l'opposition problématique de l'argumentatif et du non-argumentatif, on substituera la conception des degrés d'argumentativité /.../ telle que la développe Christian Plantin » (p. 24). R. Amossy propose en l'occurrence une distinction (dont la suite de l'ouvrage démontre la légitimité et la pertinence) entre « la visée et la dimension argumentative des discours ». Il s'agit, dans le premier cas, des discours qui « visent explicitement à agir sur le public » ; « exercer une influence sans se donner pour autant comme une entreprise de persuasion » est le but poursuivi par les textes à « dimension argumentative » (voir p. 25). Parmi les discours qui comportent une dimension, mais non une visée argumentative figurent « l'article scientifique, le reportage, les informations télévisées, certaines formes de témoignage ou d'autobiographie, le récit de fiction, la lettre amicale, la conversation quotidienne » (p. 26). Le corpus constitué par R. Amossy est délibérément transgénérique (voir la liste complète des textes analysés p. 237-238) : « Le recours à un vaste éventail de textes doit permettre d'abolir les cloisons étanches qui isolent trop souvent le littéraire du non-littéraire, le fictionnel du factuel, les genres nobles des genres

déclassés ». Il ne s'agit nullement, affirme-t-elle, de gommer la spécificité des divers genres, mais d'augmenter la visibilité des « facteurs » et des « mécanismes communs qu'il importe de dégager » (p. 8). L'analyste s'attache donc, par exemple, « au discours prononcé à l'Assemblée nationale » comme au « manifeste pacifiste », mais veille aussi à examiner « le débat d'idées, la polémique journalistique et le récit fictionnel à la première et à la troisième personne ».

Il y a enfin argumentation, affirme R. Amossy, « quand une prise de position, un point de vue, une façon de percevoir le monde s'exprime sur le fond de positions et de visions antagonistes ou tout simplement divergentes, en tentant de prévaloir ou de se faire admettre. Ainsi, il ne peut y avoir de dimension argumentative des discours en dehors d'une situation où deux options au moins sont envisageables » (p. 26). La situation rhétorique où s'affrontent deux positions adverses n'est cependant pas une condition nécessaire dans l'analyse argumentative ; le débat « peut rester tacite », « ni la question rhétorique ni la ou les réponses antagonistes n'ont besoin d'être expressément formulées ». « Le discours argumentatif, affirme R. Amossy, peut proposer des questions qu'il travaille à dégager et à formuler, mais qu'il se refuse à trancher » (p. 27). Cette déclaration vaut aussi pour l'argumentaire de l'auteur qui ne souhaite pas dépasser les limites du parti-pris épistémologique ni juger les discours analysés en termes éthiques : « La critique idéologique met à jour des préjugés dont elle souligne les effets nocifs. L'analyse de l'argumentation dégage les couches doxiques sur lesquelles se construit l'énoncé sans pour autant avoir à prendre parti sur leur valeur ou leur degré de nocivité » (p. 93 ; voir aussi p. 114, 127, 140, 224, 227).

Le plan de l'ouvrage comprend quatre parties :

- « Le dispositif d'énonciation » (chap. 1 « L'adaptation à l'auditoire », chap. 2 « L'ethos oratoire ou la mise en scène de l'orateur ») ;

- « Les fondements de l'argumentation » (chap. 3 « Le plausible et l'évident : doxa, interdiscours, topiques », chap. 4 « Enthymèmes et analogies ») ;

- « Les voies du logos et du pathos » (chap. 5 « Éléments de pragmatique pour l'analyse argumentative », chap. 6 « Le pathos ou le rôle des émotions dans l'argumentation », chap. 7 « Entre logos et pathos : les figures ») ;

- « Les genres de discours » (chap. 8 « Cadres formels et institutionnels »).

La dissociation entre visée et dimension argumentatives donne toute sa mesure dans le cas de l'analyse du récit de fiction littéraire que je prends ici comme exemple type. C'est là, dans le cas si complexe de la

question de l'engagement du texte littéraire, qu'apparaissent le plus clairement les enjeux de la décision théorique suivante : « reformuler en l'élargissant la définition fournie par la nouvelle rhétorique de C. Perelman » ; l'argumentation consiste donc dans « les moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou simplement d'orienter leur réflexion sur un problème donné » tout « en se refusant à trancher » (p. 27, 29). On lit ainsi, à propos du *Colonel Chabert* : « C'est à travers l'organisation propre à l'incipit romanesque que le texte dénonce implicitement un état de fait en même temps qu'il l'expose » (p. 28) ou, dans le cadre de l'analyse d'un extrait de l'*Étoile errante* de Le Clézio : « Les modes de présentation de la situation (l'absence d'un agent responsable) et la situation de fiction modèlent la réaction émotionnelle en la coupant de toute indignation active et de tout engagement militant. Le texte répond ainsi à une vocation romanesque qui le voue à l'exploration de la condition humaine /.../ Le sentiment qui fait peser une interrogation sans réponse sur un destin tragique se suffit, aucun appel à l'action n'est censé en dériver » (p. 172).

Il n'y a pas d'argumentation sans contre-argumentation... On peut donc considérer que « la conception des degrés d'argumentativité » évite de dissocier des modes de persuasion qui diffèrent non pas par leur nature, mais par l'ampleur de leur champ d'action et par leur force illocutoire ; chaque auteur, chaque narrateur serait libre de réguler le degré d'argumentativité de ses dires en ses propres termes et en fonction du genre discursif de son choix, mais on peut aussi se demander s'il y a encore argumentation lorsqu'un texte se contente de « faire peser une interrogation sans réponse ». La nouvelle rhétorique perelmanienne considère en effet le passage à l'action et l'acte de trancher comme des traits définitoires inhérents à l'argumentation. Problématiser, est-ce déjà ou n'est-ce pas encore argumenter ? N'y a-t-il vraiment aucun appel à l'action dans les textes à « dimension » argumentative ? Les réponses proposées par R. Amossy sont en tout cas claires et extrêmement rigoureuses. On peut s'en désolidariser ou abonder dans leur sens, mais cela ne modifie pas le fait que *L'argumentation dans le discours* possède les qualités de l'ouvrage de référence : il suscite la réflexion, met ses décisions théoriques en pratique dans le cadre de commentaires de textes toujours enrichissants et propose des instruments de travail extrêmement précieux.

Roselyne Koren